

**21RES14**

## PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

# SERAFIN-PH : S'APPROPRIER LES NOMENCLATURES

**Contexte**

Le secteur médico-social PH est actuellement impacté par de nombreuses réformes visant la recherche d'efficacité et à une plus grande prise en compte des besoins des personnes accompagnées. Cette dynamique - dont la finalité est notamment la transformation de l'offre médico-social vers une visée plus inclusive - s'accélère. Ainsi, de nombreuses réformes se mettent opérationnellement en œuvre et viennent participer de cette transformation : RAPT, généralisation des CPOM, tableaux de bord ANAP, systèmes d'information partagés, réforme des autorisations ...

Composante de cette transformation, la réforme SERAFIN-PH, lancée fin 2014, ambitionne à la fois d'harmoniser les concepts de besoins et de prestations (nomenclature) tout en engageant un travail sur la tarification des ESMS PH.

**Objectifs / Compétences visées**

- Comprendre l'origine et le contexte plus général dans lequel s'inscrit la réforme de la tarification conduite par le projet SERAFIN-PH (passage d'une logique de place à une logique de parcours)
- Connaître le contenu de la réforme SERAFIN-PH, son calendrier et son articulation avec les autres chantiers en cours pour permettre au secteur d'anticiper sa mise en œuvre
- Se familiariser avec le langage commun issu des nomenclatures de besoins et de prestations, premier socle produit par la mission SERAFIN-PH
- S'approprier concrètement ces nomenclatures et les divers usages pouvant en être faits

**Contenu**

- Eléments de contexte et facteurs déclencheurs de la réforme de la tarification
  - Genèse de la réforme de la tarification (enseignements du rapport Vachey-Jeannet)
  - Le nouveau « paradigme » : de la place au parcours
  - L'ère des contraintes budgétaires ?
- SERAFIN-PH : de quoi s'agit-il ?
  - Méthodologie de la réforme
  - Objectifs, enjeux, périmètre, calendrier
  - Des concepts en tension (inclusion, parcours, performance...)
  - Les liens entre SERAFIN-PH et les autres réformes : une recherche de souplesse dans un cadre contraint
  - RAPT, Réforme des autorisations (décret du 9 mai 2017), CPOM / EP RD, Modulation à l'activité, Fonctionnement en dispositif, Communauté 360...)
  - Traduction en matière de tarification (hypothèses), points de vigilance...
- La nomenclature au concret
  - Les nomenclatures des besoins et des prestations dans le détail
  - Atelier pratique d'appropriation de la nomenclature : les liens avec les outils opérationnels
  - Exemple de mise en travail de la nomenclature au prisme du projet personnalisé - Liens entre projet d'établissement ou de service et la nomenclature - Une journée en ESMS à l'aune de la nomenclature / Quelles implications pour le CPOM ?

**Date(s) & Lieu(x)**

14 septembre 2021  
Montpellier (connexion en distanciel possible)

**Durée**

1 jour - 6 heures - 9h30 - 12h30 puis 14h- 17h

**Tarif(s)**

290 € - Adhérent  
360 € - Non - adhérent

**Public**

Dirigeants salariés et bénévoles, tout salarié d'ESMS du secteur handicap  
Groupe minimum de 4 personnes et maximum de 12 personnes

**Pré-requis**

Disposer d'une connexion audio/vidéo si distanciel

**Méthodes et moyens pédagogiques**

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Cas pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants.

**Modalités et méthodes d'évaluation**

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.  
En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.  
En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.  
Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.  
Une évaluation post formation est adressée au prescripteur afin d'évaluer la progression des stagiaires dans l'exercice de leurs fonctions.

**Intervenant.e**

Ludovic MARIOTTI, conseiller technique Autonomie, politiques du handicap et numérique à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

